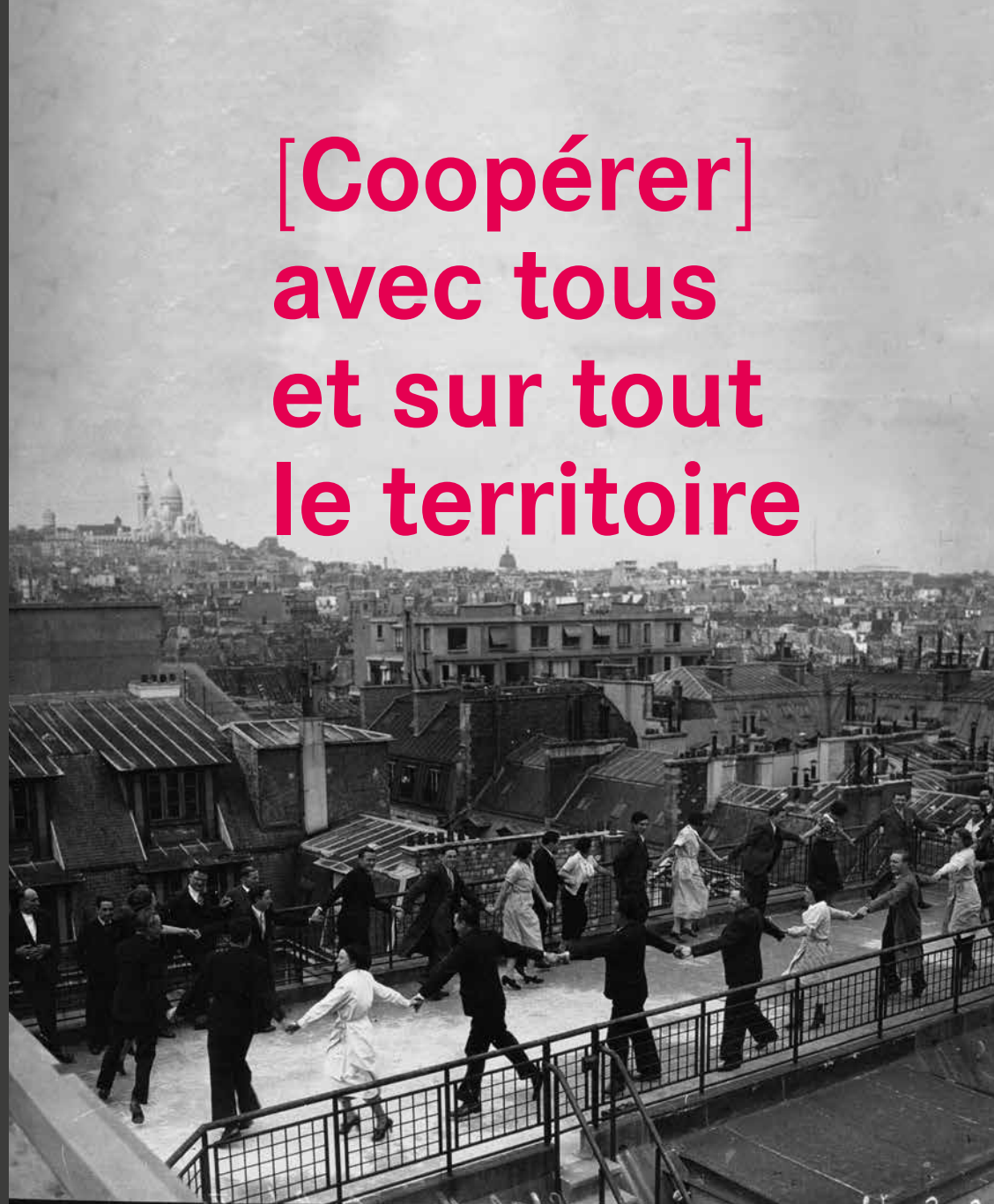


**[Coopérer]
avec tous
et sur tout
le territoire**



17^e JOURNÉES DES PÔLES ASSOCIÉS ET DE LA COOPÉRATION

{BnF

#jpac18



- [1] Coopérer : **une mission de la Bibliothèque nationale de France**
- [2] **Faits et chiffres-clés** de la coopération nationale
- [3] **Gallica**
[3+] Gallica marque blanche
- [4] **La valorisation numérique du patrimoine**
[4+] À la croisée de la coopération nationale et de la coopération internationale : Patrimoines partagés
- [5] **Le Catalogue collectif de France**
[5+] Des données sous licence ouverte
- [6] **Le signalement du patrimoine**
[6+] la mise à jour du Catalogue général des manuscrits (CGM) du CCFr
- [7] **L'action de la BnF en région**
[7+] Le dépôt légal : une autre manière de coopérer
La Bibliographie de la presse française politique et d'intérêt général (BIPFPIG) et le site presselocaleancienne.bnf.fr
La coopération avec l'outremer
- [8] **La coopération avec les bibliothèques de l'Enseignement supérieur**
- [9] **Les outils de la communication** de la coopération nationale
- [10] **Des services pour les bibliothèques et les acteurs culturels**
[10+] Convention de partenariat CNPFT / ministère de la Culture / BnF

[1

Coopérer avec tous et sur tout le territoire

COOPÉRER : UNE MISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Depuis sa création en 1994, la Bibliothèque nationale de France, gardienne du patrimoine de la nation constitué par le dépôt légal, mais aussi par des achats, dons, legs, a par décret mission de coopérer avec les autres bibliothèques et institutions documentaires, scientifiques et culturelles françaises.

Veillant à articuler sa politique de coopération avec les politiques ministérielles en faveur du livre, de la documentation et du numérique, ainsi qu'avec les autres dispositifs de coopération existants, la BnF coopère depuis près de 25 ans avec plusieurs centaines de partenaires, situés sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, avec lesquels elle passe des conventions et auxquels elle attribue si besoin des subventions.

Ses partenaires (pôles associés et autres partenaires) ont des statuts divers (public, associatif, privé) et dépendent de tutelles variées :

- Collectivités territoriales : bibliothèques municipales et intercommunales, archives municipales et départementales, musées, structures régionales de coopération, etc.
- Enseignement supérieur et recherche : bibliothèques universitaires et de recherche, grandes écoles, établissements scientifiques, etc.
- Autres ministères, corps constitués, sociétés savantes, fédérations sportives, fondations, etc.

Les projets de coopération sont multiples, mais tous visent d'une part la valorisation du patrimoine des bibliothèques et autres institutions documentaires françaises, d'autre part la mutualisation du savoir-faire et des infrastructures numériques de la BnF, enfin la mise à disposition d'une expertise scientifique et technologique et de ressources numériques et culturelles. Ils touchent des domaines variés :

- **Le signalement du patrimoine** et l'enrichissement du Catalogue collectif de France, dont les données sont sous licence ouverte,
- **La valorisation numérique du patrimoine** et sa diffusion dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires, mais aussi dans Europeana, dans Patrimoines partagés et dans presselocaleancienne.bnf.fr,
- **La mutualisation** de Gallica via le dispositif Gallica marque blanche,
- La mise à la disposition des acteurs culturels d'une part de données (données bibliographiques et numériques, données d'autorité) pour alimenter catalogues, bibliothèques numériques, bibliographies et bases de données, d'autre part d'œuvres originales (prêt d'œuvres pour des expositions, cycles culturels, etc.).

La BnF met son expertise à la disposition de tous, aussi bien dans les domaines traditionnels des bibliothèques et du patrimoine (données bibliographiques, restauration d'œuvres, sûreté et conservations des collections) que dans le secteur de l'innovation (fouille de textes et de données, médiation numérique, etc.) ou encore dans l'accompagnement scientifique et pédagogique de projets culturels.

[2

Coopérer avec tous et sur tout le territoire

FAITS ET CHIFFRES-CLÉS DE LA COOPÉRATION

(fin 2017)

[Le réseau de coopération

Plus de 200 partenaires conventionnés (122 partenaires des territoires, 33 partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche, 53 autres partenaires).

Près de 2 millions de subventions attribués en 2017 à 70 partenaires (46 partenaires des territoires, 13 partenaires de l'ESR et 8 autres partenaires).

[Le Catalogue collectif de France et le signalement du patrimoine

La fédération de plus de 20 catalogues de bibliothèques, avec 30 millions de références.

Des bases collaboratives : la base Patrimoine (6,8 millions de références de 200 contributeurs) ; la base Manuscrits et Archives (2,4 millions de références de plus de 800 institutions de conservation, 90 000 liens vers des manuscrits numérisés) ; le Répertoire des bibliothèques et des fonds documentaires (plus de 5 000 bibliothèques et 3 700 fonds documentaires conservés dans 530 institutions)

630 000 visites en 2017, un excellent référencement (60 %) par les moteurs de recherche

[Gallica et la valorisation numérique du patrimoine

4,3 millions de documents, dont près de 640 000 documents apportés par les partenaires de Gallica.

15,8 millions de visites

382 partenaires de Gallica : 219 partenaires des territoires, 61 partenaires de l'ESR, 102 autres partenaires dont 20 partenaires étrangers.

Trois manières de rejoindre Gallica :

- Le traitement par la BnF des collections des partenaires (207 000 documents numérisés dans les marchés et ateliers de la BnF),
- l'intégration dans Gallica de documents numérisés par les partenaires (63 000 documents intégrés),
- le signalement des métadonnées des documents numériques des partenaires par interopérabilité OAI-PMH (87 partenaires référencés et 367 600 documents moissonnés).

14 programmes de numérisation concertée (droit, art, guerre de 14-18, littérature jeunesse, sport, Caraïbe-Amazone, sociétés savantes, manuscrits littéraires, etc.), avec plus de 100 partenaires.

10 bibliothèques numériques en Gallica **marque blanche**, dispositif innovant de coopération numérique par mutualisation de l'infrastructure de Gallica.

15 partenaires français des programmes internationaux Patrimoines partagés (France-Pologne, Bibliothèque d'Orient, France-Brésil, à venir France-Chine, etc.).

[L'action de la BnF en région

Des axes forts : la valorisation numérique (documents historiques et géographiques sur les territoires, sociétés savantes locales, etc.) et le signalement du patri-

moine (informatisation des catalogues des fonds anciens, locaux et spécialisés, bibliographies régionales, etc.) des régions métropolitaines et ultramarines.

Fin 2018, 7 pôles associés régionaux (Antilles-Guyane, Auvergne-Rhône Alpes, Occitanie, Grand Est, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine, PACA) et de multiples partenariats bilatéraux.

Gallica : 219 partenaires des territoires et 230 000 documents apportés par ceux-ci.

Une coopération spécifique avec les 26 bibliothèques de dépôt légal imprimeur : collecte des documents imprimés en région (en 2017, près de 300 000 documents ont ainsi enrichi les fonds des BDLI, déposés par 5 314 imprimeurs) et accès distant aux archives de l'internet de la BnF, avec accès à plus de 40 titres de PQR (presse quotidienne régionale).

Une coopération dynamique avec les bibliothèques territoriales labellisées Bibliothèques numériques de référence par le ministère de la Culture (32 collectivités).
La valorisation de la presse régionale numérisée à travers le site collaboratif **presselocaleancienne.bnf.fr** (près de 3 400 titres référencés).

Une offre en éducation artistique et culturelle (14 séances de formation en EAC en région depuis 2015).

Des prêts d'œuvres pour des expositions en région, notamment dans le cadre des programmes « Dans les collections de la BnF » et « Culture près de chez vous », déployés sur tout le territoire.

[La coopération avec les bibliothèques de l'enseignement supérieur

Depuis 2016, une coopération renforcée avec les bibliothèques de l'enseignement supérieur dans le cadre de CollEx-Persée, groupement d'intérêt scientifique dont la BnF est membre. Les axes de coopération prioritaires sont la cartographie des collections d'excellence, la numérisation, les acquisitions électroniques et les services innovants pour les chercheurs.

Dans Gallica, 61 partenaires de l'ESR et 221 000 documents apportés par ceux-ci.

Dans le Catalogue collectif de France, accès aux deux grands catalogues de l'ESR (SUDOC et Calames)

Une concertation renouvelée avec l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES), pour la mise en œuvre de la transition bibliographique et l'instruction d'un fichier national des entités.

[Des services pour les bibliothèques et les acteurs culturels

Diffusion des données bibliographiques de la BnF : 101 millions de notices fournies en 2017 à près de 5 400 établissements ; mise à disposition de jeux de données et d'outils de récupération.

Préservation et sûreté des collections patrimoniales : expertises pour restauration, expertises sanitaires, formations au plan d'urgence des collections, formations à la conservation.

Action culturelle et pédagogique : ressources pédagogiques en ligne (dossiers et fiches pédagogiques), expositions itinérantes, expositions virtuelles, conférences enregistrées, etc.

Mise à disposition de normes, de référentiels, de fiches pratiques, etc.

Formations et expertise en accompagnement de projet.

GALLICA

Lancée en 1997, Gallica est la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. Fin 2017 elle a fêté ses 20 ans en offrant 4,3 millions de documents numérisés. Près de 3,7 millions de documents sont issus des collections de la BnF et environ 640 000 documents des fonds des partenaires (15%), qu'ils soient directement disponibles dans Gallica ou seulement indexés. La présence remarquable des autres bibliothèques françaises dans Gallica est le fruit de la politique de coopération numérique mise en œuvre par la BnF depuis la fin des années 2000.

L'offre documentaire de Gallica reflète les collections patrimoniales nationales dans toute leur diversité et toute leur richesse avec, fin 2017, près de 550 000 monographies en ligne, plus de 2 millions de fascicules de périodiques, 1,2 million d'images, 360 000 objets numérisés – majoritairement des collections de monnaies – ou encore 140 000 cartes et plans, 104 000 manuscrits, 49 000 documents de musique notée, 51 000 documents sonores et 1 000 vidéos.

Les partenaires de Gallica sont au nombre de 382 : 219 partenaires des territoires, 61 partenaires de l'ESR, 102 autres partenaires dont 20 partenaires étrangers. La page d'accueil de Gallica reflète la place éminente accordée aux partenaires, qui partagent avec la BnF l'objectif de diffusion libre et gratuite du savoir.

Contact Gallica
Sophie Bertrand | sophie.bertrand@bnf.fr
Matthieu Gioux | matthieu.gioux@bnf.fr

Trois manières de rejoindre Gallica sont proposées aux institutions documentaires :

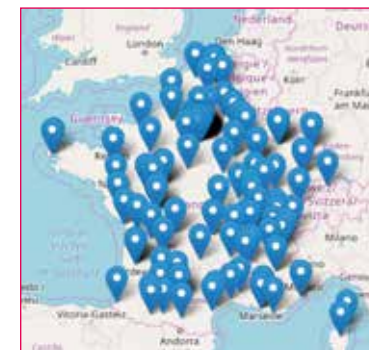
- la numérisation par la BnF des collections des partenaires (de 2009 à 2017, 207 000 documents et 17,2 millions de pages d'imprimés numérisés à partir des collections de 341 bibliothèques),
- l'intégration de fichiers numériques des partenaires (63 000 documents intégrés),
- le référencement des documents numériques des partenaires par interopérabilité OAI-PMH (87 bibliothèques numériques référencées et 367 600 documents moissonnés).



Les partenaires de Gallica et leurs collections patrimoniales sont mis en valeur dans les *Sélections* de Gallica, La lettre de Gallica, le Blog de Gallica, sur les réseaux sociaux, via des vidéos documentaires et dans le cadre de « Rendez-vous Gallica » hors les murs.

Les documents de Gallica – et notamment des ressources numériques d'intérêt régional – sont à la disposition de tous les partenaires de la BnF qui souhaitent les réutiliser pour leurs sites web, bibliothèques numériques, catalogues, bibliographies et autres produits numériques non commerciaux.

Ils sont aussi à la disposition des Gallicanauts qui en font V des réutilisations variées et créatives.



Gallica marque blanche

Forte du résultat des années et moyens investis dans la création et l'évolution de sa bibliothèque numérique Gallica, la BnF a souhaité mutualiser les moyens qui ont été alloués au développement de celle-ci et faire ainsi bénéficier ses partenaires de son savoir-faire, en proposant une offre de bibliothèque numérique en marque blanche. Ce dispositif de coopération numérique innovant, reposant sur le partage de l'infrastructure de Gallica, robuste et évolutive, s'adresse aux bibliothèques qui disposent de ressources numériques non en ligne et qui souhaitent les diffuser. Il permet également d'enrichir les collections numériques nationales en intégrant dans Gallica des ressources numérisées par les autres bibliothèques françaises.

— Cinq bibliothèques numériques en *Gallica marque blanche* sont d'ores et déjà en ligne :

- **Numistral**, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg,
- **La Grande collecte**, réalisée pour le Service interministériel des Archives de France,
- **Rotomagus**, la bibliothèque numérique de Rouen Nouvelles Bibliothèques,
- **La Bibliothèque francophone numérique**, pour le Réseau Francophone Numérique (26 institutions documentaires),
- **La Bibliothèque diplomatique numérique**, pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

— Cinq autres bibliothèques en marque blanche sont en cours de réalisation :

- Trois pour des collectivités territoriales : Toulouse, Pau et Le Havre, dont les bibliothèques sont labellisées Bibliothèques numériques de référence par le ministère de la Culture ;
- Une pour l'Enseignement supérieur et la Recherche : la bibliothèque agronomique tropicale du CIRAD ;
- Une bibliothèque numérique internationale « France-Angleterre, manuscrits médiévaux entre 700 et 1200 », dans le cadre d'un partenariat entre la BnF, la British Library et la Fondation Polonsky.



Contacts Gallica marque blanche

Alix Lamé-Bergis | alix.lame-bergis@bnf.fr

et Isabelle Mangou | isabelle.mangou@bnf.fr

[4

Coopérer avec tous et sur tout le territoire

LA VALORISATION NUMÉRIQUE DU PATRIMOINE

La coopération numérique, une des priorités de la politique de coopération nationale de la BnF depuis la fin des années 2000, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs (collectivités territoriales, universités, associations, etc.). Cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine national, régional, local ; rendre plus visibles sur internet la culture et la langue françaises ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de la recherche en révélant des sources inédites ou méconnues.

La démarche couvre tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des gisements

documentaires à numériser ; sélection des corpus, numérisation, valorisation éditoriale et scientifique des corpus, médiation auprès des publics ; multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources, au niveau local (sites, bibliothèques numériques et catalogues), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international.

Appliquant à la numérisation partenariale une logique documentaire, la BnF est guidée par plusieurs principes structurants : numérisation de livres et revues en français et dans les langues de France, du domaine public (70 ans après la mort de l'auteur) ou dont les droits ont été négociés, dans le cadre de programmes de numérisation ouverts à toutes bibliothèques et ambitionnant la constitution de corpus thématiques ou

Il s'agit donc d'optimiser la numérisation en recherchant une efficacité collective et en produisant un effort partagé dans une démarche complémentaire de celle que la BnF mène depuis 2007 en numérisant massivement ses propres collections. Tous les programmes de numérisation soutenus par la BnF visent à enrichir Gallica (voir fiche Gallica).

Quatorze programmes de numérisation concertée, thématique et d'intérêt régional, sont actuellement proposés aux institutions documentaires françaises (droit, art, guerre de 14-18, littérature jeunesse, gastronomie, sport, Caraïbe-Amazone, sociétés savantes, etc.). Ils fédèrent plus de 100 partenaires métropolitains et ultramarins et permettent de constituer dans Gallica des ensembles documentaires de référence (Accès Sélections).

Sélection *Patrimoine Jeunesse*



Sélection *Patrimoine gourmand*



De nombreux projets de numérisation patrimoniale existent par ailleurs dans le cadre de partenariats bilatéraux ou multilatéraux, notamment pour la numérisation de documents à haute valeur patrimoniale (grands manuscrits littéraires français, cartes et atlas portulans, journaux de tranchées, presse clandestine de la Résistance, presse de l'immigration étrangère en France).

[4+

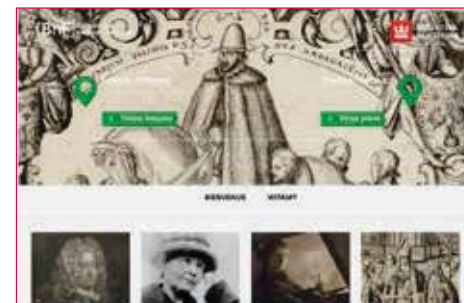
À la croisée de la coopération nationale et de la coopération internationale : les portails Patrimoines partagés

Les partenaires de la BnF sont parties prenantes, à ses côtés, de programmes européens et internationaux. À ce titre, les portails Patrimoines partagés constituent une nouvelle opportunité pour le réseau de coopération de la BnF.

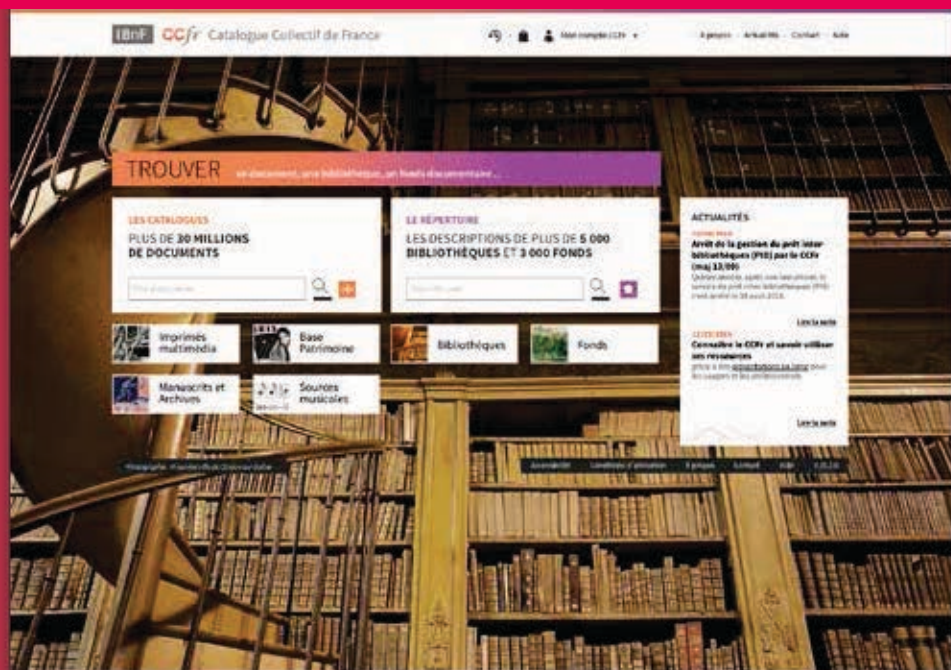
Cette collection numérique de la BnF et de ses partenaires français et étrangers (France-Pologne, Bibliothèque d'Orient, etc.), lancée en 2017, permet de réunir des documents exceptionnels, témoins des interactions entre la France et le monde, de les rendre accessibles partout et à tous et de mieux les comprendre grâce à un accompagnement éditorial. Echanges diplomatiques, commerciaux, scientifiques, culturels ont en effet tissé les fils des relations entre la France et de nombreux pays dans le monde, une histoire partagée riche de ses convergences et de ses tensions. Des milliers de pages manuscrites ou imprimées, des photographies, des estampes, des affiches et des cartes, dispersées à travers de nombreuses institutions en France et à l'étranger, témoignent de la richesse et de la fécondité de ces échanges.

Parmi la quinzaine de partenaires nationaux associés, citons aujourd'hui la Contemporaine (ex-BDIC), la Bibliothèque municipale de Nancy, l'Institut catholique de Paris, les Missions étrangères, demain les Archives diplomatiques, la bibliothèque municipale de Lyon, la BULAC, le ministère des Armées ou encore le Collège de France.

Le numérique est bien à la croisée des politiques de coopération nationale et internationale de la BnF.



LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE



Contact CCfR

Véronique Falconnet | veronique.falconnet@bnf.fr

Wilfried Muller | wilfried.muller@bnf.fr

Dans le cadre de sa politique de coopération, la Bibliothèque nationale de France a pour objectif de valoriser le patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques françaises. Elle dispose pour cela de plusieurs leviers, dont le Catalogue collectif de France (CCfR).

Le CCfR est un instrument de coopération pour le monde des bibliothèques et de la documentation, fort d'une visibilité nationale et internationale. Alimenté par la BnF et ses partenaires, il permet de localiser documents, fonds ou institutions de conservation, partout en France et pour tous les types de bibliothèques (bibliothèques territoriales, universitaires, spécialisées, etc.). Il offre plusieurs outils d'accès à ses données, celles-ci étant facilement réutilisables en dehors du CCfR.

Le CCfR est l'outil de recherche bibliographique et documentaire le plus riche du domaine français, permettant l'interrogation simultanée de plus de 20 catalogues. Il permet de localiser en France plus de 30 millions de documents imprimés et multimédia, donne accès à l'ensemble des catalogues en ligne de manuscrits et au Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires.

Les grands catalogues nationaux d'imprimés et de multimédias

- Catalogue général de la BnF,
- SUDOC (système universitaire de documentation) : le catalogue des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Base patrimoine : un catalogue de plus de 6,8 millions de références (fonds anciens, locaux ou spécialisés) conservées dans 200 bibliothèques françaises,

Les catalogues en ligne de manuscrits

- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises (CGM),
- Catalogue des manuscrits conservés dans les établissements relevant de l'Enseignement supérieur (Calames),
- Catalogue Archives et manuscrits de la BnF (Bnf-AM),
- Répertoire des manuscrits littéraires français du XX^e siècle.

L'ensemble de catalogues *Manuscrits et Archives* donne accès à 2,4 millions de références de plus de 800 institutions de conservation, avec 90 000 liens vers des manuscrits numérisés.

Le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires du CCfR décrit quant à lui plus de 5 000 bibliothèques (informations pratiques, collections, services) et 3 700 fonds documentaires conservés dans 530 institutions

En 2017, le CCfR a reçu 630 000 visites, avec un excellent référencement (60 %) par les moteurs de recherche.

Les données du CCFr sous licence ouverte de l'État

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'ensemble des données du Catalogue collectif de France sont sous Licence Ouverte de l'Etat. Elles sont donc réutilisables librement et gratuitement sous réserve d'en mentionner la source.

Cette ouverture correspond à la mission du CCFr, qui est de mettre en valeur et de diffuser les richesses patrimoniales des bibliothèques françaises. Elle suit par ailleurs le processus d'ouverture des données publiques encouragé par l'État.

Le CCFr propose plusieurs solutions pour accéder à ses données et pour les récupérer (permalien, résolveurs de liens, widgets).



Des jeux de données sont également disponibles depuis plusieurs plateformes de données ouvertes :

- <https://www.data.gouv.fr/fr/>, plateforme ouverte des données publiques françaises,
- <https://data.culture.gouv.fr>, plate-forme de données ouvertes du ministère de la Culture,
- <http://api.bnf.fr/>, portail d'accès aux données de la BnF.



[La Licence Ouverte de l'Etat

La Licence Ouverte développée par la mission Etalab a pour objectif de faciliter et encourager la réutilisation des données publiques. Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Une grande liberté de réutilisation des informations :
- Une licence ouverte, libre et gratuite, qui apporte la sécurité juridique nécessaire aux producteurs et aux réutilisateurs des données publiques ;
- Une licence qui promeut la réutilisation la plus large en autorisant la reproduction, la redistribution, l'adaptation et l'exploitation commerciale des données ;
- Une licence qui s'inscrit dans un contexte international en étant compatible avec les standards des licences Open Data développées à l'étranger et notamment celles du gouvernement britannique (Open Government Licence) ainsi que les autres standards internationaux (ODC-BY, CC-BY 2.0).

Une exigence forte de transparence de la donnée et de qualité des sources en rendant obligatoire la mention de la paternité.

Une opportunité de mutualisation pour les autres données publiques en mettant en place un standard réutilisable par les collectivités territoriales qui souhaiteraient se lancer dans l'ouverture des données publiques.

LE SIGNALEMENT DU PATRIMOINE

Contacts

– Recensement des fonds
Christine Robert | christine.robert@bnf.fr

– Rétroconversion des catalogues
Alexandre Faye | alexandre.faye@bnf.fr

– Mise à jour du Catalogue général des manuscrits
Marie Guyot | marie.guyot@bnf.fr
Prêle Paris | prele.paris@bnf.fr

Le signalement du patrimoine, une des priorités de la politique de coopération de la BnF depuis les années 1990, vise à recenser, signaler et valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises, conformément aux recommandations du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la Culture. L'enjeu est également d'harmoniser les pratiques des professionnels et de pérenniser le résultat des actions entreprises par les partenaires.

La BnF engage avec ses partenaires des actions concertées, régionales et thématiques, les opérations conduites enrichissant le Catalogue collectif de France et les catalogues locaux et régionaux :

- **Recensement des fonds patrimoniaux**, en accompagnement des programmes de rétroconversion et de numérisation thématiques et régionaux pour étoffer le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires du CCFr,
- **Programmes de rétroconversion** (hors ESR) de catalogues des fonds patrimoniaux (anciens, locaux et spécialisés). A noter : chantiers de valorisation des fonds documentaires dans les langues de France : basque, occitan, etc.
- **Informatisation, puis mise à jour des grands catalogues patrimoniaux spécialisés** : Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ; Patrimoine musical en région, etc.

Pour concrétiser ces objectifs, la BnF dispose de plusieurs leviers :

- L'apport d'une aide méthodologique et financière pour soutenir les partenaires dans leur démarche,
- La fourniture de données bibliographiques rétrospectives,
- Des formations en accompagnement de projet proposées gratuitement aux partenaires : introduction à XML, à l'EAD pour la mise à jour du Catalogue général des manuscrits (CGM), etc.

Les priorités des prochaines années, établies avec le service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture, sont :

- L'accélération du signalement des collections patrimoniales de toutes les bibliothèques jusqu'en 1811 et des 54 bibliothèques municipales classées jusqu'en 1914,
- La valorisation des fonds locaux et spécialisés,
- La mise à jour du Catalogue général des manuscrits.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, mais adaptés à l'ampleur de la tâche restant à accomplir, différents financements de l'Etat seront mobilisés.



[6+

La mise à jour du Catalogue général des manuscrits (CGM) du CCFr

Le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France est une des grandes entreprises bibliographiques des siècles derniers (116 volumes publiés de 1849 à 1993). Informatisé entre 2005 et 2008 dans le cadre d'un chantier interministériel coordonné par la BnF – la plus importante conversion rétrospective d'un catalogue imprimé – il est désormais accessible dans le Catalogue collectif de France : pour la partie Enseignement supérieur et recherche via Calames, pour toutes les autres institutions de conservation via la Base Manuscrits et Archives du CCFr. (voir la fiche *Catalogue collectif de France*)



En 2019 – soit 170 ans après la publication du premier volume – le CGM va engager son actualisation. Pour faciliter la conduite de cette ambitieuse entreprise nationale des prochaines années, le CCFr mettra gratuitement à la disposition des bibliothèques françaises un outil mutualisé et collaboratif de production de données bibliographiques en EAD : **TAPIR**.

TAPIR 

TAPIR (Traitement Automatisé pour la Production d'Instruments de Recherche) permettra aux professionnels des bibliothèques – même non spécialistes du format bibliographique EAD – de travailler en ligne dans une interface simplifiée, assortie d'une saisie contrôlée, puis une diffusion des notices dans le Catalogue collectif de France, avec hébergement des données par la BnF.

La mise en œuvre de ce programme de signalement, qui concernera plusieurs centaines d'établissements, s'appuiera sur :

- la formation à TAPIR par la BnF des professionnels s'engageant dans la mise à jour du CGM,
- un accompagnement technique, méthodologique et financier,
- une programmation régionale, dans le cadre d'une concertation avec les principaux acteurs locaux (directions régionales des affaires culturelles, structures régionales de coopération, bibliothèques).

Contacts Mise à jour du Catalogue général des manuscrits
Marie Guyot | marie.guyot@bnf.fr
Prêle Paris | prele.paris@bnf.fr

[7

Coopérer avec tous et sur tout le territoire

L'ACTION DE LA BnF EN RÉGION

L'action territoriale, priorité affirmée de la BnF depuis la fin des années 2000, se concrétise dans des actions de plus en plus diversifiées impliquant un nombre grandissant de partenaires des territoires (villes, communautés d'agglomération, conseils départementaux, conseils régionaux, structures régionales pour le livre, universités, structures associatives,...).

L'action régionale se concrétise à travers le dispositif des Pôles associés régionaux, qui permettent d'impliquer dans un espace de concertation tous les types de partenaires et d'établissements en charge de fonds patrimoniaux, de mettre en place autour d'une dynamique régionale une mutualisation d'expertise, de moyens, et de planifier des opérations pour lesquels les intérêts sont partagés, avec le soutien et l'expertise de la BnF.

Fin 2018, des conventions de « pôle associé régional » auront été signées avec la BnF dans 7 régions : Antilles-Guyane (pôle interrégional), Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie.

Cette concertation régionale n'exclut pas la création en région de multiples partenariats bilatéraux qui permettent de mettre en valeur d'autres collections des partenaires de la BnF dans leurs spécificités et leur originalité.

Une coopération spécifique est notamment conduite avec les bibliothèques municipales, de communautés d'agglomération et de métropoles (Lyon autour du patrimoine partagé France-Chine, Dijon autour de son patrimoine gastronomique, Bayonne autour de la langue basque, etc.).

L'action de la BnF en région s'organise autour de deux axes forts :

- le signalement du patrimoine régional (informatisation des catalogues des fonds anciens, locaux et spécialisés, bibliographies régionales, etc.),

Sélection *Revue savantes*



- la valorisation numérique du patrimoine, à travers des actions en faveur d'une documentation structurante ou à haute valeur patrimoniale sur les territoires, notamment des imprimés, des publications en série, les publications des sociétés savantes et des académies, et plus largement de documents qui témoignent de la vie administrative, politique, économique, culturelle, etc. des régions, mais aussi autour de leurs caractéristiques naturelles.

La valorisation du patrimoine des langues de France (basque, alsacien, occitan, corse, etc.) est également inscrite dans les programmes de coopération, tout comme les sont la participation des bibliothèques territoriales aux programmes nationaux de numérisation concertée (thématiques du droit, de l'art, de la guerre de 1914-1918, de la littérature jeunesse, du sport, de la gastronomie, etc.) et le signalement de la presse locale ancienne dans la Bibliographie de la presse française politique et d'intérêt général et sur le site presselocaleancienne.bnf.fr.

Contact Coopération régionale
Arnaud Dhermy | arnaud.dhermy@bnf.fr

Le Catalogue collectif de France, grâce à sa recherche cartographique, permet d'accéder par villes, départements et régions aux notices et fonds des institutions de conservation.

Gallica, quant à elle, donne aujourd'hui accès à 270 000 documents de partenaires, dont 230 000 documents apportés par 219 partenaires des territoires, majoritairement des sociétés savantes.

Les bibliothèques territoriales labellisées *Bibliothèques numériques de référence* par le ministère de la Culture (32 collectivités) sont des partenaires privilégiés de la BnF. Quatre d'entre elles (Rouen, Toulouse, Pau, Le Havre) ont choisi Gallica marque blanche pour la diffusion de leur patrimoine numérisé. Plusieurs autres ont manifesté leur intérêt pour ce dispositif.

Enfin une coopération spécifique est menée avec les 26 bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) qui collectent les documents imprimés en région et qui donnent, déjà pour 19 d'entre elles, un accès distant aux Archives de l'internet de la BnF.

Dans le domaine de l'action culturelle, la BnF se déplace et déplace ses collections patrimoniales en région, à travers :

- Une offre en éducation artistique et culturelle (14 séances de formation en EAC en région depuis 2015),
- Des prêts d'œuvres pour des expositions en région, notamment dans le cadre des programmes « Dans les collections de la BnF » (3 opérations en 2017) et « Culture près de chez vous ».



[7+

La coopération avec l'outremer

La coopération avec les partenaires d'outremer s'organise autour de différents axes :

- Le dépôt légal imprimeur, avec 5 bibliothèques de dépôt légal imprimeur (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Nouvelle Calédonie), dont 2 donnent accès à distance aux archives de l'internet de la BnF,
- La valorisation numérique du patrimoine, à travers des programmes de numérisation et l'optimisation de la diffusion numérique.

La coopération numérique est depuis 2009 particulièrement active dans le cadre du pôle associé inter-régional Antilles-Guyane (Universités des Antilles et de la Guyane, directions des affaires culturelles de Martinique, Guadeloupe et Guyane).

Le programme de numérisation concertée Caraïbe-Amazone a permis de numériser 1 800 titres (400 000 pages) sur des thématiques variées, à partir de collections de partenaires ultramarins et métropolitains (14 partenaires territoriaux et universitaires, dont 5 en outremer et 9 en métropole).

Les documents numérisés sont accessibles à la fois sur Gallica et sur Manioc, la bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie, Plateau des Guyanes pilotée par l'Université des Antilles.

Des initiatives de même nature sont espérées dans les autres régions ultramarines.

Contact Coopération régionale
Arnaud Dhermy | arnaud.dhermy@bnf.fr

Le dépôt légal : une autre manière de coopérer

Le dépôt légal est également un axe de coopération avec les partenaires territoriaux, ancré dans la durée.

Vingt-six bibliothèques, situées dans les capitales régionales et liées à la BnF par convention, ont le statut de « Bibliothèque de dépôt légal imprimeur » (BDLI) :

- 20 bibliothèques municipales et communautaires
- 3 archives départementales (Martinique, Guadeloupe, Guyane)
- 1 bibliothèque départementale (La Réunion)
- 1 établissement public territorial (Nouméa)
- La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Alors que la BnF conserve les documents déposés par les éditeurs (livres, revues, presse, cartes, sons, vidéos, etc.), les BDLI collectent, traitent, communiquent au public et conservent les documents imprimés dans chaque région, avec le soutien financier de la BnF (1,2 millions de subventions annuellement).

En 2017, 299 535 documents ont ainsi enrichi les fonds des BDLI, déposés par 5 314 imprimeurs. Au cours des dix dernières années, le total des documents collectés atteint près de 3,53 millions.



Depuis 2015, elles offrent également un accès distant aux archives de l'internet de la BnF. Cet accès est exclusif, aucune autre institution en région n'étant habilitée. Les usagers de ces bibliothèques ont par ce biais accès à plus de 40 titres de presse quotidienne régionale, ce qui représente une offre documentaire sans précédent. Ces partenaires participent également à la sélection de contenus web par le biais de collectes collaboratives, ce qui leur permet d'offrir à leur public une documentation régionale d'un genre nouveau. Ainsi, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg constitue-t-elle la collection des « Alsatiques du web ».

[7+

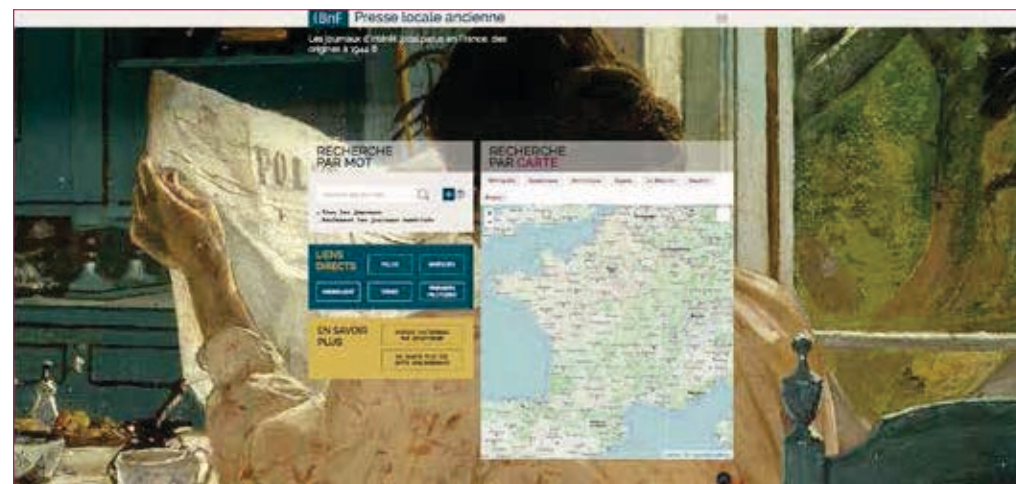
La Bibliographie de la presse française politique et d'intérêt général (BIPFPIG) et le site presselocaleancienne.bnf.fr]

Fruit d'une collaboration scientifique et documentaire entre la BnF et les établissements en région, la BIPFPIG est un outil de repérage et de description des collections de presse locale conservées à la BnF et en régions. Les volumes de la BIPFPIG (73 volumes parus) recensent, département par département, la presse locale, dont au moins une partie du contenu est consacrée à l'actualité locale, politique ou générale ou culturelle, des origines à la Libération en 1944.

La bibliographie a été informatisée pour donner naissance en février 2016 au site presselocaleancienne.bnf.fr.

30 000 journaux locaux y sont recensés, décrits et localisés, avec pour près de 3 400 d'entre eux un lien vers le titre de presse numérisé.

C'est à la fois un instrument de recherche et un réservoir numérique spécialisé.



LA COOPÉRATION AVEC LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Contact Coopération avec l'ESR
Aline Girard | aline.girard@bnf.fr
Sophie Bertrand | sophie.bertrand@bnf.fr

Depuis 2016, une coopération renforcée s'est instaurée avec les bibliothèques de l'Enseignement supérieur dans le cadre de CollEx-Persée, groupement d'intérêt scientifique dont la BnF est membre. Le GIS vise à contribuer à la performance de la recherche française en développant des services documentaires au plus près des besoins des chercheurs.



Les axes prioritaires de CollEx-Persée, qui tous rejoignent les objectifs de la politique de coopération de la BnF, sont :

- La cartographie des collections d'excellence,
- La numérisation,
- Les services innovants pour les chercheurs,
- Les acquisitions électroniques.

Le partenariat avec l'ESR via CollEx-Persée n'est pas exclusif, la BnF ayant depuis les années 1990 une coopération documentaire suivie avec de nombreuses bibliothèques universitaires et de recherche réparties sur l'ensemble du territoire. Les programmes d'action sont dorénavant essentiellement numériques (numérisation concertée, optimisation de la diffusion, structuration des données, médiation numérique, Gallica marque blanche, etc.). La BnF et ses partenaires de l'ESR ont également des projets de fouille de textes et de données au profit de la recherche.

Parmi les 382 partenaires de Gallica, 61 sont des partenaires de l'ESR ; ils apportent 221 000 documents numérisés, soit par référencement, soit par intégration.

Les partenaires de l'ESR contribuent également à la constitution d'un patrimoine régional numérisé, soit en mettant à disposition leurs collections (notamment les publications des sociétés savantes), soit en coordonnant de manière exceptionnelle des opérations régionales, comme dans le cadre du pôle inter-régional Antilles-Guyane.

Le début des années 2010 voit une concertation renouvelée avec l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES) dans le cadre du Comité stratégique bibliographique pour

- la mise en œuvre de la Transition bibliographique qui vise à faire évoluer les usages, les technologies et les organisations dans le domaine de l'information bibliographique et numérique, en adoptant les standards du web sémantique,
- l'instruction d'un Fichier national des entités (fédération de toutes les entités (i.e. autorités) produites en France par les organismes depositaires de collections documentaires, permettant aux producteurs de données de gérer et produire directement leurs entités dans un outil professionnel co-géré par l'ABES et la BnF).



[9

Coopérer avec tous et sur tout le territoire

LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COOPÉRATION

[La liste de diffusion cooperation@bnf.fr

Avec plus de 400 abonnés, la liste de diffusion cooperation@bnf.fr facilite les échanges d'informations, d'idées et d'expériences entre les membres du réseau de coopération, notamment dans les domaines suivants :

- le signalement du patrimoine écrit (Catalogue collectif de France, conversions rétrospectives de catalogues, bases bibliographiques régionales, catalogues spécialisés, réutilisation des données, etc.),
- la valorisation numérique du patrimoine écrit (Gallica, numérisation concertée, enrichissement mutuel des bibliothèques numériques, médiation numérique, etc.),
- le dépôt légal,
- la formation.

Pour s'abonner, adresser un message à la liste de diffusion cooperation@bnf.fr avec pour objet « Abonnement ».

Pour connaître la charte et le mode d'emploi :
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_poles_autres/a.liste_de_diffusion.html

Contacts

Sylvie DAMASE
sylvie.damase@bnf.fr
Eric BARNAUD
eric.barnaud@bnf.fr

[Les Lettres d'information

Vous pouvez suivre l'actualité de Gallica et du Catalogue collectif de France grâce à la Lettre Gallica et la Lettre d'information du CCFr.

— Lettre d'information de Gallica

La lettre d'information de Gallica (57 800 abonnés) met en valeur les nouveaux documents disponibles dans Gallica et leur réutilisation par les Gallicanautes. Ses cinq rubriques (Nouveautés, Gallica raconte, Dans l'œil de Gallica, Gallica en chiffres, Autour de Gallica) rendent compte de la richesse des collections numérisées.



<http://lettre-gallica.bnf.fr/>

Contact

Isabelle Degrange
isabelle.degrange@bnf.fr

9 LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COOPÉRATION

[Les journées professionnelles

– Lettre d'information du CCFr

La Lettre d'information du CCFr (2 700 abonnés) informe les institutions partenaires et les utilisateurs du CCFr des évolutions du Catalogue collectif de France : enrichissement des Bases patrimoine et Manuscrits, catalogues interrogés, descriptions des fonds et des bibliothèques dans le Répertoire, outils et exemples de réutilisation des données, actualités des partenaires, perspectives, ...

Contact

Christine ROBERT
christine.robort@bnf.fr



– Journées des pôles associés et de la coopération : depuis 1997, la BnF organise les JPAC, temps de rencontres entre les professionnels des bibliothèques et de la documentation, qui se déroulent alternativement à la BnF et en région. Ces journées offrent l'occasion d'échanges sur la vie du réseau et permettent de définir ensemble les axes d'évolution de la coopération entre la BnF et ses partenaires.

– Journées d'information et d'échange thématiques : Organisées autour de thèmes variés, ces journées permettent aux bibliothèques de s'informer et d'échanger sur les programmes de numérisation concertée et la diffusion numérique. Une recherche commune de cohérence et de complémentarité au-delà des priorités que se fixe chaque établissement en matière de politique documentaire ?

En savoir plus : Actes des journées des pôles associés et de la coopération

Contact

Sylvie Damase
sylvie.damase@bnf.fr



[L'Espace Coopération

L'Espace Coopération est un extranet réservé aux membres du réseau de coopération. Il propose plusieurs rubriques et sous-rubriques représentant autant de services numériques :

– Mes services Gallica :

Administrez le moissonnage OAI-PMH pour le référencement des bibliothèques numériques dans Gallica et/ou Europeana ; Transférez vos fichiers numériques pour diffusion dans Gallica ; Suivez la numérisation de vos collections patrimoniales

– Mes services CCFr :

Accédez à TAPIR et mettez à jour votre catalogue de manuscrits

– Actualité et Forum :

Espaces d'information et d'échanges pour le réseau de la Coopération

L'Espace Coopération est également ouvert aux clients du service « BnF Archiving Numérique ».

Consulter : Espace Coopération
<http://espacecooperation.bnf.fr/>

Contact

Alexandra ADAMOVA
alexandra.adamova@bnf.fr

[Gallica sur les réseaux sociaux

Gallica est présent sur Facebook, Twitter, Pinterest et Instagram.

La page Facebook (130 000 abonnés) permet de découvrir chaque jour un document ou un ensemble de documents disponibles sur Gallica, sélectionnés pour leur valeur patrimoniale ou leur caractère insolite et inattendu. Les usagers sont invités à commenter et à partager les publications, et peuvent participer chaque vendredi à une énigme.
<https://www.facebook.com/GallicaBnF>



Le fil **Twitter** (56 500 abonnés) permet à ses abonnés de suivre l'actualité de la bibliothèque numérique et d'interagir avec l'équipe Gallica. Il signale les nouveaux documents, les billets de blog et corpus mis en ligne, ainsi que les nouvelles fonctionnalités mises en service. Il met en avant les documents en lien avec l'actualité culturelle et fait connaître les trouvailles des #Gallicanautes qui se réapproprient les contenus numérisés. Il invite aussi les usagers à participer à des opérations spéciales (#CmdUnJour, #Gallica20ans, #MaCarteParLeMenu, #GallicaDIY, #TrouveUnSosieDansGallica). <https://twitter.com/GallicaBnF>



Le compte **Pinterest** (7 100 abonnés) met en valeur des sélections de documents remarquables (photographies, dessins, objets, affiches, enluminures...). Les tableaux créés sur le compte Pinterest de Gallica, régulièrement enrichis et renouvelés, mettent à l'honneur des ensembles thématiques et relaient les trouvailles des Gallicanautes. <https://www.pinterest.fr/gallicabnf>

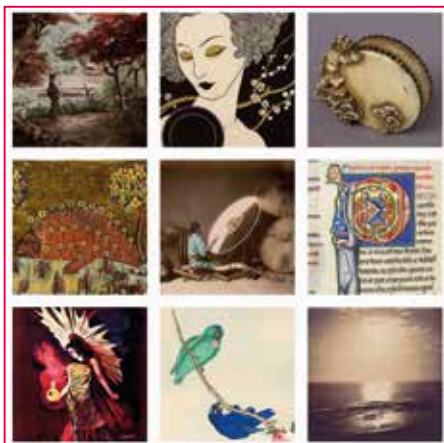
Ouvert à l'occasion des 20 ans de Gallica, le compte **Instagram** (4 100 abonnés) est l'« œil de Gallica ». Il fait la part belle aux documents les plus graphiques et privilégie la mise en avant des détails, des couleurs, des formes et des motifs.

<https://www.instagram.com/gallicabnf>

Contact

Isabelle Degrange

isabelle.degrange@bnf.fr



[Les vidéos

– Les vidéos Gallica

- Gallica, qu'est-ce que c'est ? /

What is Gallica ?

Cette animation présente, en 3 mn et avec humour, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. La vidéo a fait l'objet de deux versions (française et anglaise). <https://bit.ly/2vqDUwk>

- Gallica part en Live !

Gallica présente sur Facebook les trésors numérisés de la BnF, répondant en direct aux questions de la communauté.

Les vidéos sont ensuite également diffusées sur le blog et la chaîne YouTube de la BnF. Tourné en juin 2018 à la Bibliothèque de l'Arsenal, le premier épisode présente un manuscrit médiéval, *Les Histoires romaines* de Jean Mansel. <https://bit.ly/2OwWHyG>

- Pionnières !

Puisant dans les documents de la bibliothèque numérique, la série animée « Pionnières ! » raconte l'histoire de femmes, célèbres ou méconnues, qui ont marqué l'histoire. Deux premiers épisodes de 2 mn ont été réalisés en 2018 (l'un consacré à Olympe de Gouges, l'autre à Séverine).

- Les Trésors de Gallica

Ces vidéos lèvent le voile sur les numérisations de collections spécifiques ou exceptionnelles, comme l'Exemplaire de Bordeaux des Essais de Montaigne ou les manuscrits de Flaubert, désormais tous consultables sur Gallica.

<https://bit.ly/2v5cHQE>

- Gallica et moi : quand les Gallicanautes parlent de leur bibliothèque numérique
Tournée entre 2014 et 2016, cette série de huit épisodes donne la parole à dix Gallicanautes, qui partagent leurs usages de Gallica. <https://bit.ly/2LVAFaz>

- L'Aventure de la numérisation

- Les partenaires de Gallica
La série « L'Aventure de la numérisation » présente des institutions partenaires de Gallica. <https://bit.ly/2M649iK>

Voir toutes les vidéos Gallica : http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/anx_bib_num/a.gallica_videos.html

– Les vidéos CCFr

- Le Catalogue collectif de France, qu'est-ce que c'est ?

Cette animation présente en 3 mn le CCFr, ses multiples ressources et ses possibilités de recherche.

Contact

Wilfried Muller

wilfried.muller@bnf.fr

Des vidéos pédagogiques sont également disponibles, sur l'évolution des catalogues et les métiers de la conservation.

[10]

Coopérer avec tous et sur tout le territoire

DES SERVICES POUR LES BIBLIOTHÈQUES ET LES ACTEURS CULTURELS

La BnF accompagne les bibliothèques et les acteurs culturels, en partageant son expertise, ses données et ressources numériques et ses collections.

- [1. Des formations, stages et journées professionnelles sont proposées afin d'accroître l'expertise des bibliothécaires et d'accompagner les projets. Elles sont dispensées dans différents domaines :
- **Coopération** : accompagnement des actions de signalement (rétro-conversion, sensibilisation à l'EAD, TAPIR) et numériques (intégration et référencement de documents dans Gallica,
 - **Métadonnées** : transition bibliographique, RAMEAU, etc.

- **Préservation et sûreté des collections patrimoniales** : expertises pour restauration, expertises sanitaires, formations au plan d'urgence des collections, formations à la conservation, etc.
- **Jeunesse** : littérature de jeunesse française et étrangère, bibliothèques pour la jeunesse, lecture des enfants et des jeunes.

Des vidéos pédagogiques sont également disponibles, sur l'évolution des catalogues et les métiers de la conservation, ainsi que des tutoriels

Connaître le CCFr et savoir utiliser ses ressources

<https://prezi.com/user/qolwhb7f0dsr/>

Les actes des journées professionnelles sont tous en ligne.

La BnF met à la disposition de tous normes, référentiels, fiches pratiques, etc.

- [2. La BnF coopère également en partageant ses données et ressources numériques.

Cette contribution s'appuie tout d'abord sur la diffusion de notices bibliographiques de référence produites dans le cadre de la Bibliographie nationale française, mais aussi sur celle des fichiers d'autorité, et notamment le référentiel RAMEAU.

En 2017, 101 millions de notices ont été fournies à près de 5 400 établissements. Les métadonnées descriptives de la BnF sont depuis le 1er janvier 2014 sous licence ouverte de l'Etat.

Des outils de récupération des données et des jeux de données bibliographiques dans différents formats sont également proposés sur différentes plateformes. <https://www.data.gouv.fr/fr/>, <https://data.culture.gouv.fr>, <http://api.bnf.fr/>

La mise à disposition de métadonnées et de données numériques à des fins de fouille de textes et de données est en cours d'expérimentation.

La BnF propose également des ressources pédagogiques et culturelles en ligne : dossiers et fiches pédagogiques, expositions virtuelles, conférences enregistrées, etc. Elles sont à la disposition des bibliothèques, des enseignants et des acteurs culturels.

- [3. La BnF met les collections nationales à la disposition des musées et des bibliothèques pour des expositions en France et à l'étranger, à travers le prêt de documents, d'œuvres et d'objets (manuscrits, imprimés, estampes, photographies, dessins, cartes, plans, partitions, monnaies, médailles, costumes, globes) qui recouvrent tous les champs de la connaissance et de la création artistique.

Le programme « Dans les collections de la BnF » vise à développer des partenariats avec d'autres institutions, sur l'ensemble du territoire national, dans les domaines scientifiques et pédagogiques. Chaque année, dans trois ou quatre établissements patrimoniaux en région (en 2017, Fontainebleau, Tours, Saint-Dié-des-Vosges), la BnF présentera un « trésor » ou une sélection d'œuvres choisies pour leur valeur emblématique, leurs liens avec un événement ou avec les collections locales, faisant ainsi partager à un plus large public ses richesses patrimoniales.

La BnF s'associe également au plan « Culture près de chez vous » du ministère de la Culture. Près d'une quarantaine d'œuvres figurent dans le Catalogue des désirs qui rassemble une sélection de près de 500 œuvres iconiques issues des collections nationales et destinées à circuler en France.

- [4. La BnF déploie également en région une offre en éducation artistique et culturelle

(14 séances de formations à l'EAC depuis 2015) et en éducation aux médias.

Convention de partenariat entre le CNFPT, le ministère de la Culture et la BnF

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le ministère de la Culture et la Bibliothèque nationale de France ont décidé de renforcer leur coopération, en signant le 30 avril 2018 une convention de partenariat, qui s'articule autour de 3 domaines :

- La transition bibliographique, qui doit accompagner la transformation des catalogues et des données des bibliothèques,
- La prise en compte des évolutions du numérique dans le métier de bibliothécaire,
- Le développement de la lecture et l'adaptation des bibliothèques aux nouveaux usages et attentes de la population.

Cette ambition de transformation implique de mieux accompagner les 38 000 agents territoriaux qui font vivre les bibliothèques, comme l'ont rappelé le rapport Orsenna et le Plan bibliothèque élaboré par le ministère de la Culture.

Les collectivités territoriales et l'Etat partagent l'importance des missions des bibliothèques, ouvertes à tous sans conditions d'accès, garantes du pluralisme de l'information et de l'égalité dans l'accès au savoir, à la culture et au patrimoine écrit et numérique. Les 16 000 bibliothèques françaises participent activement de la transmission des valeurs de la République et constituent l'un des piliers de la démocratie.



{BnF} Bibliothèque
nationale de France

